

COMMUNIQUE DE PRESSE

« Protéger nos pompiers en intervention »

« L'actualité récente nous a dramatiquement rappelé que les sapeurs-pompiers sont particulièrement exposés au risque d'agressions lors des interventions.

Face à la progression de ces actes inadmissibles ces dernières années (+17,6% entre 2015 et 2016), il faut agir pour protéger ceux qui s'engagent pour secourir nos concitoyens.

En ma qualité de président de la Conférence Nationale des Services d'Incendie et de Secours, je considère que l'accompagnement des pompiers par les forces de l'ordre en intervention est nécessaire à chaque fois qu'un risque est clairement identifié.

De plus, le renforcement de la protection des sapeurs-pompiers mérite que les mesures suivantes soient prises ou appliquées :

- la mise en œuvre de plates-formes d'appel communes, souhaitée par le Président de la République avant la fin du quinquennat, intégrant les sapeurs-pompiers, le Samu et aussi les gendarmes et les policiers. C'est la certitude d'une meilleure coordination et d'une plus grande efficacité,
- l'intégration, dans le cycle de formation des sapeurs-pompiers, d'une sensibilisation à la conduite à tenir dans des circonstances de tension,
- l'expérimentation des caméras-piétons, prévue par la loi du 3 août 2018, qui peut être de nature, dans certains cas, à apaiser les tensions,
- la promotion du volontariat dans toutes les villes et quartiers de notre pays afin que chacun soit bien conscient de l'engagement altruiste des sapeurs-pompiers permettant plus de respect ».

Olivier RICHEFOU

Président de la Conférence nationale des services d'incendie et de secours (CNSIS)

Président du Service départemental d'incendie et de secours de la Mayenne

Président du Conseil départemental de la Mayenne